

Séance du 11 mai 2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2026 – BUDGET ANNEXE SAAD**

L'an deux mil vingt-six,  
Le onze mai  
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 27 avril 2026, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET - Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents 12

Etaient présents :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration  
Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, Mme Christine STOKOBER, Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services  
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS  
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Était excusé :

M. François LEBEAU, membre nommé par le Maire

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La Décision Modificative n°1 fait apparaître en section de fonctionnement et d'investissement, des inscriptions et des ajustements de crédits en dépenses et en recettes.

Elle se cumule avec le Budget Primitif.

L'équilibre financier de cette DM1 est le suivant

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement	20 000 €	20 000 €
<b>Total</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>

BUDGET SAAD			DEPENSES	
CHAPITRE	NATURE	LC	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	AJUSTEMENT + OU -
FONCTIONNEMENT				0,00
INVESTISSEMENT				20 000,00
21	2181	52	Immobilisations corporelles	20 000,00
			RECETTES	
CHAPITRE	ARTICLE	LC	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	AJUSTEMENT + OU -
FONCTIONNEMENT				0,00
INVESTISSEMENT				20 000,00
13	1312	21195	Subvention d'investissement	20 000,00

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la décision modificative N°1 – 2026 du Budget Annexe SAAD

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la présente disposition.

Pour :12

Contre :0

Abstentions :0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,  
A Montbéliard, le 12 mai 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 13 mai 2026

Pour la Présidente et par délégation  
La Directrice  
Ilhame AOUAD

